



**17ème Congrès International des Musées d'Agriculture-17 CIMA**  
(5-10 Novembre 2014- Marseille, France)  
AIMA - AFMA - MuCEM



**MERCI D'ECRIRE DE MANIERE TRES LISIBLE EN LETTRES CAPITALES**

Mr  Mme  Mlle. Nom ..... Prénom .....

Organisme - Société - Musée ..... Fonction.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays.....

Téléphone ..... Fax ..... Courriel.....

N° Passeport ..... Lieu de délivrance..... Date d'expiration .....

**A. Nom Prénom des participants, Répartition des chambres**

Nom	Prénom
Accompagnant	Prénom

Nom	Prénom
Accompagnant	Prénom

Nom	Prénom
Accompagnant	Prénom

**B. Inscriptions au Congrès**

	prix unitaire	Nbre.de personnes	Total
Congressistes avant 15 juin 2014 dont 3 déjeuners et un diner	220 €	X	=
Congressistes après 15 juin 2014	270 €	X	=
Accompagnants avant 15 juin 2014 dont un diner	90 €	X	=
Accompagnants après 15 juin 2014	110 €	X	=

**C. Post Conférence Tour (8-10 nov, Marseille → Provence → Marseille)**

(Tarif calculé sur la base de 40 personnes minimum)	prix unitaire	Nbre.de personnes	Total
Prix par personne, en chambre double	470 €	X	=
Prix par personne en chambre individuelle	550 €	X	=

**D. Hotels : Marseille**

Prix en Euros par chambre par nuit - petit déjeuner et taxe de séjour inclus	prix unitaire	Nbre. de chambres.	Nbre. de nuits	Total
Chambre individuelle IBIS Euro Méditerranée 2**	85 €	x	x	=
Chambre Double/Twin IBIS Euro Méditerranée 2**	90 €	x	x	=
Chambre individuelle NOVOTEL Joliettes 4****	140 €	x	x	=
Chambre Double/Twin NOVOTEL Joliettes 4****	150 €	x	x	=

**Arrivée et départ**

Jour d'arrivée:  mardi 4 -  mercredi 5-  jeudi 6 novembre

Jour de départ:  jeudi 6-  vendredi 7-  samedi 8 novembre, autre : .....

**E. Facultatif: Adhésion à AIMA, Cotisation 2014** (Individuelle 10€, Musée ou Institutionnel 30€).....=

**SOIT LA SOMME GLOBALE = \_\_\_\_\_ EUROS**

## - Les réservations sont prises par ordre d'arrivée

Sur demande avant le 1 octobre, des transferts depuis et vers l'aéroport de Marseille Marignane pourront être organisés (entre 30 et 60 euros par personne suivant le nombre de passagers).

Arrivée :

Aéroport Marignane .Date :..... Heure :..... N° vol: .....

Départ

Aéroport Marignane. Date :..... Heure :..... N° vol: .....

### AUTRES RENSEIGNEMENTS :

voyage en véhicule personnel  Voyage en train

## Conditions de paiement

Souhaite recevoir un devis chiffré préalable au paiement

Tous les paiements sont en Euros.

Un acompte de 30% est demandé à l'inscription sur les frais d'hôtel et du voyage post Conférence, et paiement 100% pour les droits d'inscription à la Conférence.

Solde à payer avant le 1 octobre 2014.

### Toutes inscriptions et paiements à effectuer avant le 1 octobre 2014.

### Paiement à effectuer sur le compte bancaire (\*) :

Détenteur du compte : " Agence D tour Every Travel"

<b>Code Banque</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>Numéro de Compte</b>	<b>Clé RIB</b>
30056	00067	00670025232	61

<b>IBAN (Identifiant International)</b>	<b>Code BIC</b>
FR76 3005 6000 6700 6700 2523 261	CCFRFRPP

#### **Domiciliation**

HSBC FR CAE LOUVRE  
EVERY TRAVEL

#### **Votre paiement par :**

- Cheque bancaire au nom de " D Tour. Paris" ci-joint, uniquement sur une banque française et en Euros.
- Virement bancaire (\*) - tous frais à la charge de l'émetteur - nom de la banque et références de virement : .....
- Merci de faire préciser "CIMA 17+ votre Nom +Pays "sur les instructions à notre banque.
- Carte bancaire :Contacter par téléphone Amélie Agence D Tour Paris :+33 (0) 1 53 95 33 33 .

#### **Merci d'utiliser le formulaire d'inscription, à retourner par courrier à :**

AIMA- CIMA 17  
15 rue Convention  
75015 PARIS  
France

**ou par télécopie** : Fax : + 33 (0)1 53 95 03 33 .

**ou par E mail** : 17CIMA@gmail.com

-Chaque inscription payée fera l'objet de l'envoi d'un reçu /confirmation .

#### **-Conditions d'annulation**

En cas d'annulation, le remboursement des sommes versées interviendra sous déduction des frais d'annulation suivants :

- . \*Avant le 1 septembre 2014 : 25 % des sommes versées
- . \*Entre le 1 septembre et le 1 octobre 2014 : 35 % des sommes versées
- . \*Entre le 2 octobre et le 25 octobre 2014 : 50 % des sommes versées
- . \*Après le 26 octobre: Aucun remboursement ne sera possible.

Signature

Date